

Mardi, 6 Juillet 1880

SOMMAIRE

M. DE FOUCAULT. L'EMPRUNT FRANÇAIS. LES LAMENTATIONS DU MAUVAIS RICHE DE L'ÉVANGILE. LE CHEVAIN LAUZON PROPOSE QUE...

M. DE FOUCAULT

M. le comte de Foucault est du plus grand monde, d'après une lettre de France que nous recevons. Il est riche. Son château, situé à la forêt de Mayenne, dans le Maine, est le rendez-vous des chasseurs en renom.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis : "L'emprunt français, objet de tant de discussions et de tant de récriminations de la part d'organes britanniques, est aujourd'hui un fait accompli. Le parlement de Québec l'a voté avec une majorité considérable."

"En présence d'un fait aussi considérable, on comprend la stupeur, l'indignation qui se sont emparés d'un groupe qui, jusqu'à présent, se regardait avec complaisance comme l'arbitre des destinées canadiennes dans la province de Québec, et comme le dispensateur de ses richesses nationales."

"La terre ne coûte sans doute que peu de chose à acheter ; le prix le plus habituel est de 12 fr. 50 c. l'hectare pour les terrains cadastrés ; encore comporte-t-il le droit d'acquiescer plus tard par préemption, et moyennant un prix inférieur, des terrains adjacents au lot primitif."

les lamentations du mauvais riche de l'évangile, en voyant se tarir du coup la source de leurs bénéfices.

Nous publions plus bas un intéressant article du Journal des Débats sur la situation économique de la France comparée aux Etats-Unis et au Canada.

Que l'Amérique ait encore des quantités énormes de réserves de terres inoccupées, c'est un fait qui est aujourd'hui incontestable.

Les Etats ou les territoires nouveaux de l'ouest de l'Union américaine ont aussi de considérables réserves de terres.

Une correspondance du Times contient un curieux détail du prix de revient de la production du blé dans ces régions.

Tous ces territoires ne peuvent cependant pas être mis immédiatement en culture ; il y faut des bras et des capitaux ; ces deux éléments manquent et n'arrivent chaque année qu'en quantités limitées.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

La terre ne coûte sans doute que peu de chose à acheter ; le prix le plus habituel est de 12 fr. 50 c. l'hectare pour les terrains cadastrés ; encore comporte-t-il le droit d'acquiescer plus tard par préemption, et moyennant un prix inférieur, des terrains adjacents au lot primitif."

—M. le major Mallet est parti ce matin pour Owégo, où demeure sa famille. Il est accompagné des meilleurs souhaits de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de l'apprecier.

sa peine et ses épargnes. Les hommes prévoyants et circospects commencent par se placer comme garçons de ferme, réalisent des économies assez fortes et achètent alors un petit domaine déjà exploité.

Les capitaux sont naturellement rares dans ces pays et ils sont très recherchés. Dans le Manitoba, dans le Minnesota, d'après ce qu'on écrit de cette dernière contrée au Times, les prêts hypothécaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur du sol et avec les garanties les plus sûres, se contractent à un taux d'intérêt de 8 à 10 pour cent.

L'honorable M. Ross demande pourquoi un ordre a été donné à M. Duchesnay, inspecteur, de donner des permis pour chercher de l'or sur toute cette partie de territoire comprise dans la patente Delery, dans la paroisse de Saint-François, Beauce.

L'honorable M. Joly demande un état indiquant à quelles conditions les billets spéciaux, de souscription et de retour sont vendus sur le chemin de fer du gouvernement.

L'honorable M. Marchand annonce qu'il ne présentera pas la motion dont il a donné avis au sujet de l'affaire Chapeau-Prentice, si le gouvernement veut laisser les comités des documents sont ensuite adoptés.

L'honorable M. Marchand annonce qu'il ne présentera pas la motion dont il a donné avis au sujet de l'affaire Chapeau-Prentice, si le gouvernement veut laisser les comités des documents sont ensuite adoptés.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

LEGISLATURE DE QUEBEC

— Québec, 5 juillet.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Dans l'Assemblée législative aujourd'hui, le secrétaire provincial a présenté un bill relatif aux asiles d'aliénés subventionnés par le gouvernement.

Les bills suivants sont considérés en comité de toute la Chambre, rapportés et adoptés : Pour déclarer et confirmer le nom de Joseph Elou de Gagné, écrivain, marchand, de la paroisse des Eboulements, et pour venir en aide à ses héritiers ; pour continuer l'association des comptables de Montréal ; pour amender la charte de la société des arts de Montréal ; pour amender la charte de la ville d'Iberville ; pour amender la charte de la compagnie du gaz de Québec ; pour constituer l'embranchement de chemin de fer de Lachine et de la Pointe-Clair ; pour constituer la compagnie pour l'exploitation des mines Harois.

L'honorable M. Robertson, en réponse à M. Church, dit que le gouvernement n'a pas l'intention de placer dans le budget supplémentaire aucune somme pour l'établissement d'un institut de vaccin à Montréal ou ailleurs, ni d'accorder un subside annuel à aucune telle institution.

L'honorable M. Joly demande un état indiquant à quelles conditions les billets spéciaux, de souscription et de retour sont vendus sur le chemin de fer du gouvernement.

L'honorable M. Marchand annonce qu'il ne présentera pas la motion dont il a donné avis au sujet de l'affaire Chapeau-Prentice, si le gouvernement veut laisser les comités des documents sont ensuite adoptés.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

Après une longue discussion, la motion restée sur le bureau de la chambre.

L'échevin Lauzon propose que cette lettre soit déferée au comité de l'aqueduc avec instruction de faire rapport.

Proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Starrs, que la communication de M. Young soit reçue, et que, le télégraphe d'alarme devant fonctionner conjointement avec la brigade de feu, la gestion en soit transférée du comité de l'aqueduc à celui du feu et de l'éclairage.

Une longue discussion s'engage sur l'amendement, qui est adopté sur le vote prépondérant du maire. La division fut comme suit : Pour : Les échevins Bobier, Scott, Christie, Lewis, Starrs et Roche—6 ; Contre : Les échevins Masson, Coleman, Egleson, Harris, Heney et Lauzon—6.

Le conseil du maire présente au conseil une communication signée par lui à l'effet que le commissaire des taxes reçoit instruction de prendre avis de l'avocat de la corporation et de faire rapport sur le projet de loi de faire passer une taxe sur les poteaux de télégraphe érigés par le gouvernement ou des compagnies privées.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

L'amendement est adopté sur la division suivante : Pour : Bobier, Jameson, Coleman, Egleson, Starrs, Heney et Roche—7 ; Contre : Masson, Christie, Lewis, Scott, Harris et Lauzon—6.

Le comité des finances recommande le paiement des sommes suivantes pour divers comités et salaires officiels : Le comité du greffier, \$ 944 87 ; Le comité de la police, \$ 1,155 84 ; Bureau de santé, \$ 143 33 ; Marchés, \$ 220 00 ; Département du feu, \$ 301 94 ; Divers, \$ 11 41 ; Impressions et annonces, \$ 270 00 ; Marchés, \$ 132 40 ; Département de la police, \$ 22 57 ; Hôtel de ville, \$ 69 09 ; Compte de charité, \$ 393 60 ; Améliorations à Maj' Hill, \$ 122 73 ; Améliorations dans les rues, \$ 2,201 60 ; Aqueduc, \$ 1,141 60 ; Total, \$8,001 85.

Le conseil s'ajourne alors.

Le conseil s'ajourne alors.

emporte avec lui dans la tombe l'es-time et les regrets de ses confrères et de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et d'apprécier ses précieuses qualités de l'esprit et du cœur.

C'est tellement l'habitude, aujourd'hui, d'écrire le commencement d'un article élégant et intéressant, et de terminer par une annonce, que nous évitons avec soin cette supercherie et attirons tout bonnement l'attention sur les mérites des Amers de Houblon en des termes aussi simples que possible, afin d'induire le public à en faire l'essai, attendu que lorsque leur vertu est connue, on ne peut se servir d'autre chose.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roche, secondé par l'échevin Jameson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

FOURNAISES A AIR CHAUD ! Pour les écoles publiques ou les maisons privées. Ces fournaises, pour le charbon ou le bois, sont de construction toute récente et améliorée. Comme référence, nous donnerons les noms de celles de nos pratiques pour lesquelles nous avons construit des fournaises à air chaud durant les 16 dernières années.

H. Meadows & Cie Dépot de Potres de la "Capitale," 525 - Rue Sussex - 525

Robes ! Robes ! STITT & Cie Robes légères Mouseline à robe Pompadour, 13c do do do 15c Mouseline à robe française, 17c Mouseline à robe organdi, 14c et 16c

Costumes Jersey Stitt & Cie Jersey bleu-bleu, \$3.00 Jersey bleu-marin, 2.00 Jersey noir, 2.00 Jersey cardinal, 2.25

STITT ET Cie 58 et 55 Rue Sparks Bains de Natation ! BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE RUE NICOLAS. Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

LITS DE PLUME NETTOYÉS. Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les sautes, la grasse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis de tout sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront peints en gris et en blanc.

A. BEAUVAIS, 200, rue Cumberland. CERTIFICAT DU DR A. BOILLARD, Ottawa, 4 avril 1880.

AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des humeurs et des organes lymphatiques, les maladies de Nerf, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.